



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

>>>

AVIS DE SOUTENANCE DE THESE DE DOCTORAT

Mademoiselle Delphine GALAN soutiendra une thèse
le 8 décembre 2008 à 10h

salle des thèses

SPÉCIALITÉ : DROIT ED 61

Titre de la thèse : La protection de la création olfactive par le droit de la propriété intellectuelle.

Membres du jury :

DEVEZE Jean, PR propriété intellectuelle, Université Toulouse I,
TREPPOZ Edouard, PR propriété intellectuelle, Université Lyon II,
BRUGUIERE Jean-Michel, PR propriété intellectuelle, Université Grenoble II,
AZEMA Jacques, PR propriété intellectuelle, Université Lyon III,
MAFFRE-BAUGE Marie-Agnès, MCF propriété intellectuelle, Université
d'Avignon et des Pays de Vaucluse.

Résumé de la thèse :

Le droit s'efforce de lutter contre les odeurs qui incommode la société. Il était dès lors intéressant de se demander s'il offrait des mécanismes de réservation privative adaptés pour protéger celles qui stimulent l'économie. Pour ce faire, il convenait de confronter au droit de la propriété intellectuelle les deux composantes de la création olfactive que sont, d'une part, la source odorante et d'autre part, le message olfactif.

Du travail de recherche entrepris, il résulte que la source odorante, qu'elle soit appréhendée de manière totale ou partielle, ne peut intégrer le champ d'application du droit de la propriété industrielle. Sa protection est dès lors assurée par d'autres mécanismes de réservation, tels que le droit de la responsabilité civile ou le droit pénal.

Quant au message olfactif, il ne parvient pas non plus à accéder au statut d'objet de propriété incorporelle. Il n'est accueilli, ni par le droit d'auteur, ni par le droit des marques. Pourtant, ces droits sont en mesure de lui offrir protection.

La confrontation du droit de la propriété intellectuelle à la création olfactive révèle donc les limites de ce droit. Tandis qu'il est inadapté à la source odorante, il est inappliqué au message olfactif. Tout pousse néanmoins en faveur d'une amélioration de notre droit positif.

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
MAISON DE LA RECHERCHE
COLLEGE DES ETUDES DOCTORALES
Campus centre-ville
Site Ste Marthe
74 rue Louis Pasteur
84029 AVIGNON CEDEX 1
<http://www.univ-avignon.fr>
tél : +33(0)4 90 16 25 29
fax : +33(0)4 90 16 25 31
joelle.derbaise@univ-avignon.fr